



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/11/2018

Présents : Mamet Dominique, Sophie Zmaic, Gachod Pascale, Olivier Cour, Baba Stéphane, Faivre Dominique, Garnier Vincent

Excusés : Jean Claude Bonnot

Le conseil municipal a désigné Faivre Dominique, secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CM du 26/10/2018
2. Urbanisme
3. Location logement communal
4. Contrat P@C altitude 800 (délibération)
5. Clect (délibération CCA800)
6. Dématérialisation actes préfecture
7. Prime naissance 2018
8. Vente maison 39/41 grande rue
9. Tarif location terrain (bois bord de route)
10. Achat parcelle bois
11. Affouage
12. Travaux cimetièrre
13. Congrès des maires
14. Questions diverses

#### 1. Approbation du CM du 26/10/2018

Le CM valide à l'unanimité le compte rendu du 26 octobre 2018

#### 2. Urbanisme

Nouvelle demande pour le salon de coiffure de la SCI du Salon : Modification des plans -> passage d'un pan à un toit 2 pans. Avis favorable

Demande de Mr et Mme Regnaud Jérôme pour la construction d'un abri sur la piscine. Avis favorable

Charpy Angélique, modification du premier permis pour la construction de 2 garages. Avis favorable

Demande de Mr Bergerod Bruno, un agrandissement pour une pièce supplémentaire. Avis favorable

#### 3. Location logement communal

L'appartement du 3 rue de la mairie est disponible à la location à compter du 1 décembre.

#### 4. Contrat P@C altitude 800 (délibération)

Le CM valide le contrat P@C département et Altitude 800

#### 5. Clect (délibération CCA800)

Le CM se laisse le temps de la réflexion et repousse à décembre la décision

#### 6. Dématérialisation actes préfecture

Le CM valide la mise en place de la délibération des actes de préfecture

#### 7. Prime naissance 2018

Le CM décide de fixer la prime de naissance à 50 €

**8. Vente maison 39/41 grande rue**

Le CM valide l'acquisition de la maison 39/41 grande rue par Mr Remi Magnenet au prix de 113 000 €

**9. Tarif location terrain (bois bord de route)**

Pour des raisons de sécurité, le CM rappelle que les piles de bois doivent être installées dans les places à bois prévues à cet effet par la commune et en aucun cas sur le terrain communal de manière anarchique. Dans le cas du non respect de ces dispositions la commune se réserve le droit d'appliquer une location.

**10. Achat parcelle bois**

Le CM décide de ne pas donner suite à la proposition de vente de parcelle de Mme Brun Sandrine

**11. Affouage**

Lors de l'attribution des lots d'affouages du 30 novembre à 20H30, des lots seront proposés à la vente. Pour rappel l'attestation responsabilité civile doit être fournie.

**12. Travaux cimetièrè**

Les travaux de reprise du cimetière sont démarrés avec le soutien de la société Finalys pour un montant de 9150 € TTC.

**13. Congrès des maires**

Le CM valide la prise en charge des frais d'inscription et d'hébergement du maire lors du congrès des maires

**14. Questions diverses**

- Le rallye de la Riviere Drugeon devrait se courir du 13, 14 avril
- Suite au courrier de Mr Sonney Christophe qui demande au CM que la commune prenne en charge la partie assainissement liée à la consommation d'eau supplémentaire pour abreuver les bêtes de son fils Anthony, le CM décide de ne pas donner de suite favorable.
- Le CM valide le devis de ACdiag pour les diagnostics de la maison en vente pour un montant de 350 € TTC
- Le CM valide le devis de la société PTP Pusard pour des travaux de voirie pour un montant de 1896 € TTC
- Le CM valide la facture de la société Valforest du suivi des propriétés pour un montant de 474 € TTC
- Le CM valide la facture de l'entreprise Mercier pour la pose d'un cumulus pour un montant de 280 € TTC
- Le CM valide de vendre l'ancien camion pour pièces au prix de 1000 € à débattre.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23H45

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 7 décembre à 20H00

Signature des présents :

Garnier Vincent	Mamet Dominique	Zmaïc Sophie	Gachod Pascale	Cour Olivier

Baba Stéphane	Bonnot Jean Claude	Faivre Dominique